



## DOSSIER D'INSCRIPTION AU DISPOSITIF

### « Coup de pouce Jeunes »

Dossier à déposer au PIJ - 5, place Bernard-Stasi 51200 Epernay

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

#### Présentation du dispositif

« Le coup de pouce Jeunes », dispositif initié par la Ville d'Épernay, et coordonné par les agents du Point Information Jeunesse, est dédié aux jeunes sparnaciens. Il a vocation à proposer, sous certaines conditions, la prise en charge d'une partie des formations suivantes :

- la première partie des frais de la formation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (B.A.F.A.), à hauteur de 470 € maximum ;
- la troisième partie des frais de la formation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (B.A.F.A.), à hauteur de 390 € maximum ;
- la première partie des frais de la formation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (B.A.F.D.), à hauteur de 650 € maximum.

#### Le montant de l'aide

La Ville d'Épernay prend en charge une partie de la formation. Un candidat ne peut bénéficier deux fois de l'aide allouée.

#### Critères d'accès au dispositif

- résider à Epernay ;
- être âgé de 16 à 25 ans ;
- avoir un casier judiciaire vierge (volet n°3) ;
- le revenu brut global du demandeur, de ses parents ou de son tuteur légal ne doit pas être supérieur aux grilles du barème d'attribution (ligne 14 de l'avis d'imposition inférieure à 900), revenus perçus à l'étranger inclus. **Impôts 2025 sur les revenus 2024.**

#### Les pièces à fournir

- justificatif de domicile ;
- photocopie de la pièce d'identité ;
- avis d'imposition 2025, sur les revenus 2024 ;
- extrait du casier judiciaire (volet n°3) ;
- attestation d'assurance responsabilité civile ;
- autorisation parentale pour les mineurs.

#### Les critères d'attribution

- faire preuve de motivation
- avoir le sens des responsabilités

1. Retirer le dossier auprès du Point Information Jeunesse ou le télécharger sur le site internet de la Ville d'Épernay (<http://www.epernay.fr/>);
2. Remettre le dossier complet, avec les pièces justificatives demandées **en main propre** au PIJ, aux horaires d'ouverture au public.

### Conditions d'attribution

Entretien avec une commission Jeunesse, qui évalue le projet et la motivation du candidat avant de statuer sur l'attribution de l'aide.

*NB : L'aide est versée directement à l'organisme de formation choisi, sur présentation d'une facture*

### Engagement du bénéficiaire

- S'inscrire et faire les démarches auprès d'un organisme de formation agréé.
- Terminer la formation dans un organisme formation agréé.
- Rembourser les frais d'inscription à la collectivité en cas d'abandon.**

**FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION AU DISPOSITIF**  
**Coup de pouce Jeunes / 2026**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse complète : .....

Ville : ..... Code Postal : .....

Mail : .....

Tél : ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / Port : ..... / ..... / ..... / ..... /

Date de naissance : ..... / ..... / ..... / Age : .....

Vous êtes (*cocher la case choisie*)

Une femme  Un homme

Vous vivez actuellement : (*Cocher la case choisie*)

En logement personnel  
 Chez vos parents ou de la famille  
 Chez des amis  
 En foyer de jeunes travailleurs ou autre structure collective  
 Autre, précisez : .....

Votre situation scolaire ou professionnelle (*Cocher la réponse choisie*)

Scolaire  Salarié(e) en contrat spécifique  
 Etudiant (après le bac)  Sans emploi  
 En formation professionnelle  Salarié(e) à temps plein  
 Autre, précisez : .....

Comment avez-vous eu connaissance du dispositif ? (*Cocher la réponse choisie*)

Par un animateur  
 Par un informateur jeunesse du P.I.J.  
 Par une structure jeunesse (Mission Locale, Club de prévention, Maison de l'emploi...)  
 Par les médias municipaux (Epernay le Journal, site Internet de la Ville...)  
 Par le bouche à oreille

Aviez-vous déjà projeté de passer le B.A.F.A. avant d'avoir connaissance de ce dispositif ?

Oui  Non

Avez-vous déjà essayé de passer le B.A.F.A. ?  Oui  Non

Si oui, qu'est-ce qui vous a empêché de valider l'ensemble des sessions ?

- Le manque de temps
  - Le coût des formations
  - La non-validation d'une session par l'organisme de formation

Sans bénéficier de l'aide de la Ville, envisagez-vous de passer quand même votre B.A.F.A. ?

- Oui  Non

Quelles sont les raisons qui vous poussent à passer le B.A.F.A. ? (plusieurs réponses possibles)

- Vous envisagez de vous orienter professionnellement dans le secteur de l'animation
  - Vous voulez trouver plus facilement un job durant les vacances scolaires
  - Vous souhaitez avoir une première expérience professionnelle
  - Vous avez déjà eu des expériences dans l'animation et souhaitez vous former
  - Vous n'avez jamais eu d'expérience dans l'animation mais c'est un domaine qui vous intéresse

Avant d'entrer en formation, quelle idée vous faites-vous du rôle de l'animateur ? (**Obligatoire**)

Quelles sont vos attentes par rapport à cette formation ? (**Obligatoire**)



## Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e) (père, mère, tuteur légal) .....

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Déclare, après avoir pris connaissance des conditions générales d'accès au dispositif d'aide au B.A.F.A./B.A.F.D, mis en place par la Ville d'Epernay et autoriser ma fille/mon fils,..... à solliciter cette aide et à participer à une commission de sélection des candidats le..... à.....

Pour se rendre sur les lieux et en revenir, mon enfant reste sous ma responsabilité.

A.....le.....

Signature (père, mère, tuteur légal)